

# El Moudjahid – 02/02/2010

## Les TIC, une partie intégrante du programme présidentiel



### **4 questions à M. Hamid Bessalah, ministre la Poste et des Technologies de l'Information et de la communication**

L'Algérie ayant marqué sa présence active au 14e sommet de l'Union africaine qui se tient à Addis-Abeba sous le thème des TIC en Afrique, défis et perspectives pour le développement. Contacté hier par téléphone, le ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la communication, M. Hamid Bessalah, membre de la délégation officielle accompagnant le

Président de la République M. Abdelaziz Bouteflika, a bien voulu répondre à nos questions.

### **El Moudjahid : Ce 14e sommet de l'Union africaine ayant consacré le thème des TIC en Afrique, quelle lecture faites-vous, M. le ministre, des messages contenus dans le discours prononcé à cette occasion par le Président de la République ?**

Parmi les messages contenus dans le discours du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, il y a lieu de relever, d'abord, celui ayant trait à la solidarité en ce sens que nous devons accompagner les pays africains les plus démunis dans leur effort de réduction de la facture numérique. Pour cela, il faudrait compter plus sur ses ressources que sur les ressources externes, d'autant plus que notre expérience avec le Fonds de la solidarité numérique a montré qu'il n'y a pas eu d'apport des pays de l'OCDE pour ce fonds. D'où la nécessité d'agir solidairement de manière à utiliser les TIC comme moyens de développement. Le deuxième message que nous enregistrons à travers le discours du Chef de l'Etat, et qu'il avait formulé auparavant lors du sommet de Tunis sur la société de l'information en 2005, porte sur la conscience des dirigeants africains et leur profonde conviction que l'outil des TIC est un puissant levier de croissance économique et que ceux-ci peuvent jouer le rôle de catalyseur qui permettrait d'accélérer la dynamique de développement. Ainsi, le Chef de l'Etat s'est référé à une réalité, à savoir que tous les pays qui ont développé rapidement leurs économies dans le sens du bien être de leurs populations ont opté résolument pour le développement des infrastructures des télécommunications haut débit, des réseaux d'accès et du contenu, comme préalable à la construction d'une société de l'information et d'une économie fondée sur le savoir. Aussi, un autre message du Président de la République mérite d'être signalé, à savoir que la société de l'information et l'économie numérique se construisent grâce à des ressources humaines de qualité. Le Premier magistrat du pays n'a pas manqué l'occasion de la tenue de ce sommet africain pour souligner que l'Afrique recèle des potentialités importantes en ressources humaines et naturelles et que leur mobilisation en faveur des technologies de l'information et de la communication est un impératif qui appelle une conjugaison des efforts

à l'échelle du continent. Le constat est, en effet, là, en ce sens que nous assistons à une hémorragie de compétences que nos pays ont fourni au prix de grands sacrifices. Notre réaction à cette situation doit se faire dans le sens où cette diaspora africaine doit être rentable, soit en la faisant revenir en Afrique, soit de la faire contribuer au développement de son pays d'origine là où elle est. Un autre message découlant du discours du Chef de l'Etat à Addis-Abeba, a trait à la nécessité de lier intimement la modernisation de l'économie à notre appropriation rapide des technologies numériques et numérique par l'ensemble des acteurs économiques et sociaux et au développement du capital humain dont le vecteur clé est l'investissement dans l'éducation et la formation et dans la recherche et l'innovation. Cela est d'autant important que l'on ne peut concevoir une société de l'information sans le développement d'une économie numérique. Autrement dit l'Afrique se doit de mutualiser ses moyens humains et matériels. Outre la nécessité du passage du NEPAD de la phase du consensus à celle de la réalisation, le Chef de l'Etat a mis l'accent sur l'intérêt à accorder aux TIC pour la gestion des risques majeurs. Nous enregistrons à cet effet, avec grande satisfaction, son annonce de la formation prochaine d'une constellation de satellites africains d'observation de la Terre, ayant pour acronyme ARMC (African Resources Management Constellation), laquelle a-t-il indiqué, sera de nature à renforcer les capacités de prévention contre la désertification, de lutte contre les invasions acridiennes et de gestion des effets des catastrophes majeures.

**A l'image de son rôle dans la promotion des TIC, notamment à travers la commission e-Afrique (NEPAD), et le comité exécutif, voire le comité de coordination du programme dont il est membre, en quoi notre pays qui engage le e-Algérie 2013, pourrait-il être une référence pour les pays du continent ?**

Je voudrais signaler d'abord que pratiquement tous les pays du continent ont un plan stratégique de développement. Seulement pour que ces plans aient un impact sur le développement social et économique, il faudrait qu'il y ait un leadership, et que les programmes de développement et d'appropriation des TIC soient menés par les premiers responsables du pays. Pour sa part l'Algérie à travers son excellence M. le Président de la République a un leadership qui lui permet d'ériger le programme en locomotive. L'Algérie offre, également, un modèle qui consiste à faire du programme des TIC, une partie intégrante du développement national de développement. C'est pour ce faire que, menée dans une logique de leadership, la politique des TIC est inscrite dans le cadre du programme de son excellence le Président de la République et de la mise en œuvre des quatre directions majeures de ce programme, à savoir, la consolidation d'une Algérie sereine, la promotion de la bonne gouvernance, l'amélioration de la croissance économique et l'accélération du développement humain. Aussi, et conscients que toute stratégie doit être engagée par rapport aux réalités et aux moyens de sa réalisation, notre pays initie un processus en symbiose avec l'ensembles des programmes nationaux de développement.

**Quel bilan faites-vous des efforts de l'Algérie dans la concrétisation du projet continental portant sur la connexion de 54 pays africains à un réseau terrestre en fibre optique, et à travers des câbles sous-marins avec le reste du monde ?**

L'Algérie a, depuis longtemps, lancé un tracé des itinéraires des câbles qui relie notre pays à ses voisins, notamment la Tunisie, le Maroc et la Libye. En outre il y a deux câbles sous-marins qui nous relie à l'Europe et un autre à l'Asie. Pour ce faire, l'Algérie s'est engagé dans la voie du décloisonnement à travers les télécommunications, notamment le processus d'installation des fibres optiques. Comme vous avez pu le remarquer, dans son discours sur

les TIC en Afrique, son excellence le Président de la République a souligné l'importance du processus de réalisation et l'interconnexion de réseaux d'autoroutes de l'information sous-régionales, à l'image de la fibre optique Abuja-Zinder-Alger, lesquels, a-t-il indiqué, devront favoriser le processus d'intégration de l'Afrique par la constitution d'une véritable épine dorsale capable d'acheminer des informations à grande vitesse. Les études sur cette fibre de 4.300 km ont été finalisés et adoptés par un comité de suivi, la réalisation aura lieu après que le cahier des charges sera approuvé par les ministres qui se réuniront au Nigeria. Il convient de souligner que dans le cadre du développement des TIC en Afrique, l'Algérie participe à d'autres programmes sur la scène continentale.

**A l'instar de nombreux pays africains, l'accès aux TIC par les femmes rurales, les femmes au foyer, les jeunes en quête d'emploi, et la e-commune, semblent être des priorités inscrites dans l'une des directions majeures de la stratégie algérienne, la consolidation d'une Algérie sereine, une des finalités du programme du Président de la République. Dans quel sens, ce sommet aurait-il été rentable pour notre visibilité nationale en la matière ?**

La première action des pays ayant à promouvoir l'usage des TIC à des fins sociales et économiques est d'abord de diffuser les connaissances ayant trait à ce domaine. Ainsi, notre programme national a été axé sur la formation de masses, de manière à permettre à tous les citoyens d'accéder à ce que l'on convient d'appeler « le passeport informatique », un concept universel qui signifie la certification que le titulaire a les connaissances de base pour utiliser un ordinateur. Ce programme de formation est engagé en ce mois de février. Il a déjà été effectué à travers deux communes pilotes. Tout comme l'on a déjà coordonné des actions contenues dans ce programme avec le ministère de l'Enseignement et la Formation professionnels. Il s'agit-là d'une préoccupation que l'on peut retrouver dans tous les pays. L'aboutissement de ce programme est assuré dès lors que l'on aura réussi à faire admettre aux citoyens que le recours aux TIC peut les aider à se délivrer de leurs préoccupations sociales. Il s'agit également d'ouvrir des espaces communautaires afin d'assurer cet usage des TIC par les citoyens. Cette démarche est importante en ce sens qu'elle est recommandée dans le programme du NEPAD, d'autant plus qu'elle a le mérite de permettre l'accès du citoyen et l'entreprise à d'autres services de l'administration. Il est clair que la e-commune, une des priorités de la e-Algérie 2013, est au cœur de ce processus.

**Entretien réalisé par  
Zoheir Meziane**